Qui étaient les Attikamègues?

NORMAN CLERMONT Département d'Anthropologie Université de Montréal

SUMMARY

This paper presents a systematic collection of information to be found in 17th century documents which spoke of the Attikamegue. The Attikamegue were a nomadic Cree-Montagnais tribe living North of the St. Lawrence River in Quebec. In the 17th century they consisted of approximately 550 members divided into three bands which were socially independant. The main traits of their culture were essentially similar to those of the other boreal forest groups. They seem to have disappeared around 1670-80.

Les documents du XVIIe siècle citent une trentaine de noms de groupes Indiens nomades qui vivaient au Nord du Saint-Laurent. Parmi ces groupes, celui des Attikamègues est souvent mentionné car même s'ils vivaient profondément dans les terres, ils étaient souvent rencontrés aux postes de traite. Le Père Buteux qui les visita en 1651 a aussi laissé une brève relation de son voyage en cette région.

Les renseignements que l'on a sur eux sont maigres mais suffisants pour pouvoir en donner une première définition.

Le présent travail est une compilation systématique de ce qui a été explicitement écrit à leur sujet et a été entrepris comme une étape préliminaire à une recherche archéologique sur l'Histoire culturelle de la Haute-Mauricie.

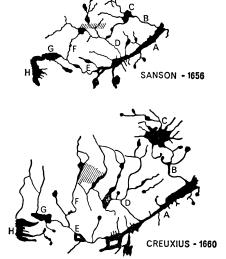
Position géographique

Au début du XVII^e siècle, quand on commença à entendre parler d'eux, les Attikamègues se trouvaient dans la forêt boréale mauricienne "à 3 ou 4 journées du grand fleuve dans les terres" (Vimont, 1643:20) et le nom d'Attikamègouekhi (Poissons Blancs) était celui qu'utilisaient les Algonquins pour les désigner (Vimont, 1641:32). Ils avaient comme voisins méridionaux des Algonquins qui semblent avoir occupé toute la Basse-Mauricie.

A l'est se trouvaient divers groupes Montagnais et au nord se trouvaient 3 ou 4 petites nations (montagnaises ou crises) avec lesquelles ils faisaient du troc (Vimont, 1640:34).



CHAMPLAIN - 1632



A - St Laurent

B - Saguenay

C - Lac St-Jean

D - St Maurice

E - Outaouais

F - Du Moine (?)

G - Lac Nipissing

H - Lac Huron

/////// emplacement des
Attikamègues

Carte 1. Emplacement des Attikamègues et existence du lien entre le St Maurice et l'Outaouais selon quelques auteurs du XVII e siècle.

En fait, le bassin hydrographique du Saint-Maurice permettait des "sorties" relativement faciles vers le lac Saint-Jean, le lac Mistassini, la Baie James, la Gatineau, la Lièvre, et dès le début du XVII^e siècle on connaissait l'existence d'une connection entre l'Outaouais, la Du Moine et le Haut Saint-Maurice. Champlain la figure grossièrement sur sa carte de 1632, Sanson la trace sur sa carte de 1656, Boisseau sur celle de 1643, Creuxius sur celle de 1660 et, deux siècles plus tard, la carte de Taché (1880) trace le détail de ce qui semble avoir été ce trajet peut-être emprunté par les Hurons qui visitaient régulièrement les Attikamèques.

Malgré leur situation particulière dans les Hauts Mauriciens, les Attikamègues se trouvaient sur un territoire qui permettait de nombreux contacts avec les Hurons, les Algonquins, les Montagnais et les Cris.

Affinités culturelles et linguistiques

Toutes les informations anciennes nous permettent de croire que les populations indiennes du Québec au nord du 47° N et à l'est du Saint-Maurice étaient toutes apparentées. Pour les missionnaires, "les Attikamèques sont peuples Montagnets du costé du Nord" (Vimont, 1643:8) et, à l'hiver 1642-1643, une bande d'Attikamègues hiverneront à Sillery et se cabaneront "du costé des Montagnets... Ils demeuraient ensemble comme parlant mesme langue" (Vimont, 1643:9-10). Ils évitent aussi les Algonquins dont "ils estaient différens d'humeur et de langue" (Vimont, 1640:11). Par ailleurs les Attikamèques et les Montagnais étaient apparentés aux Kilistinons (Cris) "avec lesquels ils ont l'humeur et le language commun" (Lalemant, 1660:28). Toutefois on pourrait soupçonner que la langue des Attikamègues avait des particularités parce que Lalemant, parlant du discours d'un Attikamègue écrit que celui-ci parlait "en son Montagnait" (Lalemant, 1646:50).

Importance démographique

On ignore exactement l'importance démographique des Attikamègues au moment du contact mais quelques indices permettent une estimation grossière. À l'automne de l'an 1642, plusieurs "mesnages entiers... faisant environ soixante personnes, descendirent en traicte aux Trois-Rivières" dans 13 canots (Vimont, 1643:20). Ce groupe ira hiverner avec les Montagnais de Sillery et, l'hiver suivant, ils reviendront hiverner à la même place "au nombre de trente-cinq canots bien fournis" (Vimont, 1644:51). Si les proportions étaient les mêmes, ils devraient être environ 160 personnes.

En 1648, ils "sont descendus en trois bandes, la dernière était de quarante canots" (Lalemant, 1648:32) et la présence de ces trois bandes est confirmée par le récit de Buteux (1651) qui souligne toutefois que seuls les individus de la première "assemblée" connaissaient bien les Français. Cela pourrait signifier que les Attikamègues qui avaient hiverné à Sillery en 1642-43 et 1643-44 appartenaient à cette première bande comme l'important groupe de 40 canots descendus en 1648. On pourrait dès lors croire que cette bande comptait environ 160-200 personnes. Si les 2 autres bandes étaient comparables on pourrait dès lors proposer un chiffre total de 500-600 Attikamègues vers 1650 et, à cette date, ils "font une Nation du Nord des plus considérables" (Ragueneau, 1650:49).

Buteux remarque aussi qu'entre chaque assemblée il devait y avoir environ 25 lieues (Buteux, 1651:22). Leur territoire tribal devait donc couvrir un minimum de 2,000 lieues carrées ce qui correspondrait à une densité maximum d'un individu par 3.5 lieues carrées. Cette limite maximum est assez vraisemblable.

En résumé, les Attikamègues formaient une tribu du grand groupe Cris-Montagnais-Naskapi qui habitait les Hauts Mauriciens au nord du lac St-Thomas (Buteux, 1651). Ils groupaient environ 550 individus répartis en 3 bandes sur un territoire relativement vaste et ouvert vers plusieurs autres bassins hydrographiques vers le nord, l'est et l'ouest.

Organisation sociale.

Chez les Attikamègues, la société avait 3 principaux niveaux de solidarité. Les documents anciens pourraient laisser croire que la tribu formait le niveau le plus important de solidarité sociale car ces auteurs emploient presque toujours le terme Attikamègue dans son sens général mais, en réalité, on n'a aucun exemple d'ac-

tion concertée de la tribu. Même quand, en 1645, les Attikamègues parlent de paix avec d'autres groupes indiens, ce ne sont pas des délégués spéciaux de la tribu qui y discutent mais les Capitaines de la bande qui se trouvait à Sillery à ce moment. La tribu ne formait probablement qu'une unité préférentielle secondaire de mariages (après la bande), qu'une unité historique liée par de nombreux liens de parenté et de visites, qu'une unité d'identification dans les relations extérieures. Il semble probable aussi que les Attikamègues, comme les autres Amérindiens du Nord-Est à ce moment, assumaient une responsabilité tribale en ce sens que leurs gestes impliquaient la responsabilité de l'ensemble et quand l'Iroquois y fera des raids punitifs, il ne semble pas viser des individus particuliers mais le groupe tribal.

Un niveau plus important de solidarité sociale était la bande. Nous avons vu que les Attikamèques étaient divisés en 3 "assemblées" ou bandes suffisamment éloignées l'une de l'autre (environ 25 lieues: Buteux, 1651) pour qu'on puisse croire qu'il s'agit de 3 unités sociales et territoriales différentes. Le fait que les 3 bandes viennent séparément en traite avec les Français (Lalemant, 1648) montre qu'elles correspondaient à des unités économiques différentes. L'hivernement d'une bande à Sillery et les remarques de Buteux qui indique que ceux de la première assemblée étaient relativement acculturés (1651:22), que "la plupart de cette assemblée (la deuxième) n'avaient jamais veu d'Européens'' (1651:23) et que ceux de la troisième assemblée vivaient dans "un païs où la foy estait encore estimée comme une loy de mort" (1651:24), montrent que les 3 bandes étaient à la fois des unités socialement indépendantes et relativement fermées. Elles devaient donc correspondre à des unités de concentration des activités sociales et devaient servir de référence pour l'identité sociale des individus. Les bandes étaient composées de plusieurs ménages et avaient plusieurs capitaines mais paraissent également avoir un chef plus important que les autres (Vimont, 1643:21; 1644:52; Lalemant, 1647:56-61). De plus, non seulement les vieillards y étaient-ils estimés mais ils semblent aussi avoir eu quelque autorité sur les plus jeunes et sur les femmes (Lalemant, 1647:59).

Ces bandes étaient composées de familles qui représentent un autre niveau de solidarité. Les Attikamègues étaient polygames (Vimont, 1645:6; Lalemant 1647:11, 1648:34) et, à la troisième

assemblée visitée par le Père Buteux, il remarque que "la polygamie estait en règne" (1651:24). Comme chez tous les Indiens de la forêt boréale les mariages devaient se dissoudre facilement (Buteux, 1651:21). La famille polygyne devait être une cellule de complémentarité économique importante, une cellule affective. une cellule de reproduction et de socialisation ainsi qu'une cellule de dépendance grâce à laquelle on pouvait survivre jusqu'à un âge avancé. Elle était également une marque sociale qui servait à distinguer les adultes et les non-adultes et qui amenait de nouveaux statuts, droits et privilèges. Elle n'était cependant pas nécessairement une unité résidentielle. En effet Buteux raconte un raid iroquois lors duquel ceux-ci surprirent "vingt-deux personnes dans les ténèbres de la nuit. Il n'y avait que trois hommes dans leur cabane qui se sont défendus vaillamment, tous les autres n'estoient que des femmes et des enfans... Une cabane voisine, remplie de femmes dont les maris estaient allés à la chasse... se sauvèrent à la faveur de la nuit" (1651:27).

À l'intérieur de ces unités de solidarité sociale, l'individu conservait son entière liberté et quelques indices nous permettent de souligner que certains individus étaient très mobiles. On peut mentionner l'Attikamègue qui était devenu chef des Montagnais de Sillery (Vimont, 1643:2) celui que le P. de Quen a rencontré en 1652 chez les Porcs-Épics du lac St-Jean (1652:19) ou cette Agonquine de Trois-Rivières qui "a quelques parents Attikamègues" (Vimont, 1643:27). Mais il se peut qu'il s'agisse alors de familles isolées comme celle qui fut rencontrée à Montréal en 1647 (Lalemant, 1647:11). Les unités constitutrices de chaque niveau de solidarité semblent donc avoir eu une pleine indépendance d'action.

Économie de subsistance

"Ces peuples ne font la guerre qu'aux animaux, leur vie n'est qu'une chasse perpétuelle; la paix est profonde dans leurs grandes forêts, ils se rassemblent tous, chacun en son quartier, certains jours de l'année; et encore qu'ils aient leurs limites, si quelqu'un s'avance sur les terres, ou plus tôt dans les bois de ses voisins, cela se fait sans querelle, sans dispute, sans jalousie" (Lalemant, 1647:46). Les Attikamèques pratiquaient une économie

de subsistance essentiellement prédatrice basée sur la chasse et la pêche intensives.

Sauf la mention du P. Buteux où il écrit qu'il alla "avec un bon vieillard pour aller tendre des lacets aux lièvres" (1651:19) il n'y a pas d'indication explicite de chasse ou de pêche mais la description de leurs fourrures permet de connaître les principales espèces chassées comme la description de certains repas.

Quand ils vont hiverner avec les Montagnais de Sillery en 1643-44 ils font un présent de 4 paquets de 64 castors chacun (Vimont, 1644:52). Quand ils commercent avec les Hurons ils leur fournissent "des peaux de cerfs (probablement de caribous), d'élans, de castors et d'autres animaux" (Lalemant, 1647:56). Lors d'une cérémonie chrétienne "ils prennent leurs grandes robes de Castors, de Loutres, de Loups cerviers, d'Écurieux noirs et d'autres animaux; leurs enjolivements de brins de porc-épic, teins en écarlate, n'y manquent pas" (Lalemant, 1647:59). Buteux raconte aussi qu'ils avaient des peaux de Caribous et d'Orignal (1651:20) et, à la deuxième assemblée, on lui fit un festin de 7-8 chaudières avec "quelques Orignaux, une vingtaine de castors et de graisse d'Ours" (1651:23).

On ne peut rien trouver sur les espèces pêchées mais le Haut Saint-Maurice est surtout riche en 5 espèces importantes: le grand brochet du nord, le doré, la truite grise, la truite mouchetée et le poisson blanc dont les Attikamègues ont tiré le nom.

Ils mangeaient certainement leur viande fraîche mais ils savaient également la boucaner (Lalemant, 1648:32). Ils consommaient aussi "du bled (maïs) et de la farine (de maïs)" qu'ils obtenaient des Hurons (Lalemant, 1647:56) comme probablement leur tabac.

Les Attikamègues étaient "des pescheurs et des chasseurs qui sont en action perpétuelle" (Lalemant, 1648:33). Durant l'été ils devaient surtout vivre de pêche et mener une vie relativement facile. Par contre, durant l'hiver ils devaient se disperser en petits groupes économiques pour tirer le maximum des ressources de la saison. Ils étaient alors à la merci des éléments. Comme les grandes chasses d'hiver ne sont vraiment satisfaisantes que lorsque les neiges sont hautes, les hivers peu enneigés devenaient de mauvais hivers. "Le peu de neige qu'il y avait eu durant l'Hyver (1650-51)

en toutes ces contrées y avaient causé la famine" (Buteux, 1651: 20) et la même chose était arrivée durant l'hiver de 1639-1640 (Vimont, 1640:12). L'hiver était donc une saison menaçante.

Économie domestique

On ne connaît pratiquement rien sur ce point. On ignore tout de la forme de leurs maisons si ce n'est qu'à la première assemblée les Attikamègues construisirent une chapelle au P. Buteux: "c'était une cabane d'escorces faite en berceau" (1651:20). À la deuxième assemblée la chapelle était en écorces "de certains pins très odoriferans" (1651:23). Ces quelques remarques laissent croire qu'ils fabriquaient des wigwams avec une structure de perches en arceau doublée de sapinage et la référence déjà citée de l'attaque iroquoise de 1651 nous fait croire qu'au moins certaines de leurs cabanes pouvaient contenir plus de 20 personnes et plusieurs familles différentes.

Quand ils descendaient en traite ils faisaient des cabanes "dans trois ou quatre heures" (Lalemant, 1648:33) et lors de la construction il y avait une séparation sexuelle du travail. En 1647, voulant se construire une chapelle, "les jeunes hommes vont aux écorces, et les femmes et les filles aux branches de sapin... les vieillards ayant basty l'église." (Lalemant, 1647:59).

On ne connaît pratiquement rien de leurs armes, outils et ustensiles. Nous savons qu'ils avaient des canots d'écorce dont certains pouvaient contenir 5 personnes en plus du bagage (Vimont, 1643:20), qu'ils avaient des raquettes et des toboggans (Buteux, 1651:16). Nous savons aussi qu'ils avaient des épées (Buteux, 1651:22), des plats de bois et des écuelles d'écorce (Lalemant, 1648:32), des grands bracelets, colliers et couronnes de porcelaine (Lalemant, 1647:59), des tambours, des pipes et des sacs à pétun (Vimont, 1643:21, 25), qu'ils faisaient des enjolivements en poils de porc-épics (Vimont, 1643:25; Lalemand, 1647:59) et qu'ils avaient l'habitude d'utiliser des couleurs pour se peindre le corps ou comme teinture (Lalemant, 1647:59). On ne connaît cependant aucune description de ces biens.

Ils ne valorisaient pas beaucoup la propriété privée et les Jésuites étaient surpris qu'ils aient pu conserver leurs chapelets pendant une année: "Quoy qu'ils eussent couru en divers endroits comme des pescheurs et des chasseurs qui sont en action perpétuelle, pour n'estre attachés à aucune chose d'icy bas, ils oublient d'ordinaire quelque pièce de leur bagage en tous les endroits où ils cabanent" (Lalemant, 1648:33).

Le commerce et la circulation des personnes

La forêt boréale est parcourue par de longues artères fluviales qui permettent un déplacement relativement rapide et le Haut Saint-Maurice, situé tout près de la Hauteur des Terres, permet un accès facile à plusieurs versants.

Nous avons déjà mentionné l'ouverture du pays vers l'Outaouais par la Du Moine, la Lièvre, la Gatineau; le St-Maurice était leur principale route vers le St-Laurent. Dès 1603 Champlain savait cependant qu'il y avait une ouverture facile entre le Saint-Maurice et le Saguenay et les Attikamègues descendaient parfois sur les rives du Saint-Laurent par cette rivière (Lalemant, 1647: 56). Vers le nord, les Attikamègues se rendaient régulièrement au lac Nécouba (49°.20' N) et une route vers la Baie d'Hudson qui passait par le Haut Saint-Maurice était connue dès 1658 (Ragueneau:20). La Hontan ajoute qu'ils troquaient également avec les Indiens de l'Ouest (1703:340).

Le réseau de circulation fluviale des Attikamègues était donc très étendu et ces diverses routes semblent avoir été fréquemment utilisées par ces Indiens et aussi par des tribus amies. Cette grande circulation estivale mettait plusieurs populations en contact et la répétition de ces contacts contribuait à créer cette homogénéité culturelle relative de l'ensemble des Indiens de la forêt boréale entre le Saguenay et la Baie d'Hudson et probablement encore plus à l'est et plus à l'ouest.

Ces contacts donnaient également lieu à un troc apparemment important qui assurait la répartition mieux équilibrée des ressources mais qui devait également avoir des conséquences sociales.

On sait peu de choses sur ce troc amérindien. Il ne fait pas de doute que la traite des fourrures avec les Français était intense à partir de 1635-1640 et représentait alors un phénomène relati-

vement récent. Non seulement les Attikamèques descendirent souvent au poste des Trois-Rivières (1637:20: 1639:19: 1641:29: 1643:9-10; 1644:51; 1647:57; 1648:32) entre 1636 et 1648. c'est-à-dire jusqu'aux raids répétés des Iroquois contre eux, mais il y avait également des expéditions de Français qui allaient en ces pays en compagnie des Algonquins du Bas St-Maurice (Journal des Jésuites, 20 avril 1657). Le réseau de troc des Hurons qui passait par le pays des Attikamèques avait peut-être été créé ou, en tous cas, s'était probablement intensifié à la suite de la traite avec les Français. Les Hurons y échangeaient des filets de pêche, du maïs, de la farine de maïs et probablement du tabac et "d'autres petites marchandises" contre les belles fourrures des Attikamègues (Lalemant, 1647:56). Par contre le poste de Nécouba devait être un poste traditionnel important. "Nécouba est un lieu célèbre, à cause d'une foire qui s'y tient tous les ans, à laquelle tous les Sauvages d'alentour se rendent pour leur petit commerce" (Druillettes, 1661:17). En 1661 "nous (y) avons veu des peuples de huit ou dix nations dont les unes n'avaient jamais ni veu de Français, n'y entendu parler de Dieu" (Druillettes, 1661:19). Les Hurons y venaient comme les Porcs-Épics, les Papinachois, les Outakwamicks, les Attikamèques (Hunt, 1940:60-61) et probablement les Montagnais, les Mistassins, les Agouingiek, les Cris, la nation d'Erigoüechkak...

On apprend aussi que les Algonquins de la Basse-Mauricie "vont en marchandise aux Attikamègues, et ceux-ci à trois ou quatre petites nations qui sont au nord de leur pays" (Vimont, 1640: 34).

Ces échanges avec les Hurons, les Cris, les Montagnais et les Algonquins devaient donc contribuer à cette ressemblance fondamentale de la culture matérielle des Indiens de la forêt boréale et on peut croire que toutes ces tribus se développaient continuellement dans une même ambiance où la faible densité de population était compensée par des déplacements très importants, des contacts fréquents et des échanges.

La guerre

"Ces peuples ne font la guerre qu'aux animaux... la paix est profonde dans leurs grandes forêts" (Lalemant, 1647:56) et eux-

mêmes avouent candidement: "nous ne sommes pas des gens de guerre, nous manions mieux l'aviron que l'espée, nous aimons la paix c'est pour quoy nous nous éloignons le plus que nous pouvons des occasions de combattre" (Vimont, 1641:32). Néanmoins, dès 1636, ils s'étaient joints aux Algonquins et aux Montagnais pour aller querroyer les Iroquois et, après leurs succès, ils avaient ramené 3 prisonniers (2 3, 1 2) dans leur pays. De tels raids, quoique n'impliquant qu'une infime partie de la population n'ont pas dû être exceptionnels. En 1645 ils s'assoieront à côté des Algonquins, Montagnais, Hurons et Français pour discuter de paix avec les Mohawks (Vimont, 1645:24,30). En 1647, "les Hiroquois ayant connaissance de l'entrée de leur rivière leur avaient dressé des embûches à leur retour" (Lalemant, 1647:61) et, en 1648, ils craignaient ces Mohawks depuis plus de 8 ans (Lalemant, 1648:36). Cette crainte était justifiée parce que durant l'hiver 1650-51, les Iroquois avaient "enlevé trente de leurs compatriotes" (Buteux, 1651:21) et qu'à l'été 1651 ils revinrent et tuèrent ou firent prisonniers 22 personnes (Buteux, 1651:27) au lac Kisakami. L'année suivante, en mai 1652, ces Iroquois tuèrent le P. Buteux et ses compagnons (Raqueneau, 1652:31) et ils continuèrent à hanter le Saint-Maurice au cours des années suivantes. En 1661, "une trentaine de Sauvages du païs des Poissons blancs nos alliés" seront tués par un autre groupe d'Iroquois (Druillettes, 1661:4). En 1662 ces Iroquois se rendirent jusqu'à Nécouba et ces nombreuses expéditions furent considérées par la Hontan (1703:340) comme une des deux principales causes de la destruction de ce groupe. L'autre cause étant les ravages causés par la petite vérole qui furent en effet des plus violents.

À l'automne 1669 la petite vérole tue environ 250 Indiens à Sillery et à Tadoussac (Albanel, 1670:7) et à la fin de l'hiver Albanel retourne à Tadoussac qui fut un poste très durement touché par l'épidémie: "Je la comparais avec ce qu'elle estait autrefois, quand j'avais le bien de gouverner cette Église et je n'y voyais que quelques restes misérables de son ancienne splendeur. Il y venait ordinairement tous les ans jusqu'à 1000 et 1200 personnes, et à peine a-t-on veu cette année cent Sauvages. Elle a perdu plus de six vingts personnes cet hyver... durant le fort de la maladie contagieuse et populaire qui affligeait ce pays" (Albanel, 1670:11). Cette maladie pénétra la forêt et les Attika-

mègues en furent touchés (Le Mercier, 1670:14). Dans la région du lac St-Jean, "les Habitans ont esté extrêmement diminuez par les dernières guerres qu'ils ont euës avec l'Iroquois, et par la petite vérole, qui est la peste des Sauvages" (Albanel, 1672:44).

Malgré les nombreux accrochages entre les Iroquois et les Attikamègues il ne semble pas qu'on puisse nier que ceux-ci étaient des gens de paix. Les Iroquois restent leurs seuls ennemis.

La religion

Les Jésuites, avant de rencontrer les Attikamègues, avaient décrit avec quelques détails la religion des Montagnais et celle des Attikamègues ne leur semblait qu'une répétition des mêmes choses.

Ils "mettent toute leur confiance en leurs tambours, leurs festins et leur sueries, qu'ils font pour invoquer le manitou et pour chasser la maladie et la faim... Ils ne croyaient pas eux-mêmes s'en pouvoir jamais deffaire" (Vimont, 1643:21)." "Ces peuples... ont les mesmes superstitions que les autres Sauvages, et les mesmes Prophètes ou Devins que nous appelons sorciers et magiciens... Ils se servent de tambours, de soufflements, de chansons, de sueries, de festins à tout manger. de Tabernacles pour consulter les génies de l'air, de pyromantie et d'autres telles superstitions pour guérir les malades, pour trouver des animaux dans les bois, pour découvrir si quelque ennemy n'est point entré dans leurs terres et pour d'autres sujets semblables" (Lalemant, 1647:57). Marie de l'Incarnation répète la même chose presque textuellement (A.M.D.G., 1857:189). Ces énonciations générales ne permettent de relever aucune originalité par rapport aux autres nomades. Menacés par la faim, la maladie, et les Iroquois, ils essayent de se rendre maîtres de ces forces et de prévoir leurs actions en se soumettant à des cérémonies communes à tous les Indiens de la forêt.

Une seule chose frappe spécialement les missionnaires de cette époque c'est la facilité avec laquelle ils semblent admettre le christianisme: "De toutes les nations que nous cultivons ici nous n'en reconnaissons point qui ait plus d'inclinaison et de disposition à la Foy" (Vimont, 1644:49-50).

Depuis le baptême de Memegouechchiou en mai 1636 (Le Jeune, 1637:20), les Attikamègues montrent leur attachement à la nouvelle foi et leur désir constant d'être instruit dans ses mystères et de respecter ses pratiques. Cependant cette adhésion n'est ni absolue, ni totale. Durant l'hiver 1642-43, les chrétiens montagnais de Sillery durent intervenir auprès de leurs invités pour que les jeunes gens cessent "de visiter la nuict les filles qu'ils recherchaient en mariage selon leurs vieilles coutumes" (Vimont, 1643:15). Nous avons vu aussi que la polygamie continue à être pratique courante et, en 1651, Buteux remarque que les Attikamègues de la troisième assemblée formaient un groupe "où la foy estait encore estimée comme une loy de mort et où la polygamie estait en règne" (Buteux, 1651:24).

Seuls ceux de la première assemblée semblent avoir été profondément christianisés et ce sont les seuls à posséder un cimetière commun où "aux pieds et à la teste du defunct sont deux croix" (Buteux, 1651:22).

Résumé

Les Attikamègues formaient au XVII^e siècle, une tribu crimontagnaise d'environ 550 individus répartis en 3 bandes socialement indépendantes. Ils occupaient le Haut Saint-Maurice mais débordaient fréquemment les limites du drainage de cette rivière. Leurs grands traits linguistiques, économiques, sociaux et religieux les confondent avec les autres groupes de la forêt boréale dans laquelle ils formaient une unité territoriale et un groupe d'identité dont il pourrait être difficile de faire ressortir l'originalité.

Vraisemblablement détruite par les Iroquois et les épidémies, cette nation semble disparaître comme unité vers 1670-1680 (Mooney, 1913). Ils seront relayés, à partir de 1690-1700 par un autre groupe qu'on appellera les Têtes-de-Boule.

On peut présumer que l'archéologie de cette période nous aidera à définir plus précisément ce groupe ethnique, ses origines, son destin ainsi que les événements qui marquent le relai des Attikamègues par les Têtes-de-Boule.

RÉFÉRENCES

ALBANEL, C.

1670 Seconde lettre du Père Albanel au Supérieur des Missions.

ALBANEL, C.

1672 Voyage de la Mer du Nord par terre et la découverte de la baye de Hutson.

A.M.D.G.

1857 Choix des lettres historiques de la vénérable mère Marie de l'Incarnation. Imprimerie Thibaud. Clermont-Ferrand.

Buteux, J.

1651 Journal du Père Jacques Buteux du voyage qu'il a fait pour la Mission des Attikamèques.

De Quen

De la Mission de Sainct Jean, dans les Nations appelées du Porc-Épic.

DRUILLETTES

1661 Journal du premier voyage fait vers la Mer du Nord.

Hunt, G. T.

1940 The Wars of the Iroquois. Univ. Wisconsin Press.

La Hontan, B. de

1703 New Voyages to North America by the Baron de La Hontan. London.

LALEMANT. H.

1646 Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable ès missions des Pères de la Compagnie de Jésus, en la Nouvelle-France, ès années 1645 et 1646.

LALEMANT. H.

1647 Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable ès missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France en l'année 1647.

LALEMANT. H.

Relations de ce qui s'est passé de plus remarquable ès missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France en l'année 1648.

LALEMANT. H.

Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des Pères de la Compagnie de Jésus, en la Nouvelle-France, ès années 1659 et 1660.

Laverdière, Casgrain, eds.

1871 Le Journal des Jésuites, Brousseau, Québec.

Le Jeune, P.

1637 Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1637.

Le Jeune, P.

1639 Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1639.

LE MERCIER, F.

1670 Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, ès années 1669 et 1670.

MOONEY, J.

1913 Attikamegue in F. W. Hodge, ed., Handbook of Indians of Canada: 52-53. Facsimile ed. Coles Publishing Co., Toronto.

RAGUENEAU, P.

Relation de ce qui s'est passé en la mission des Pères de la Compagnie de Jésus aux Hurons et aux pays plus bas de la Nouvelle France ès années 1649, et 1650.

RAGUENEAU. P.

Relation de ce qui s'est passé en la Mission des Pères de la Compagnie de Jésus au pays de la Nouvelle-France ès années 1651 et 1652.

RAGUENEAU, P.

1658 Divers chemins du Canada à la mer du Nord.

VIMONT, B.

1640 Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1640.

VIMONT, B.

1641 Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1641.

VIMONT, B.

1643 Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1643.

VIMONT. B.

1644 Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France ès années 1643, et 1644.

VIMONT. B.

1645 Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France ès années 1644 et 1645.

Les références à Albanel, Buteux, DeQuen, Druillettes, Lalemant, Le Jeune, Le Mercier, Ragueneau, Vimont, ont été tirées de la nouvelle édition des *Relations des Jésuites*, 6 vols, publiée aux Éditions du Jour, Montréal, en 1972.

CARTOGRAPHIE

Boisseau, J.

Description de la Nouvelle-France in R. G. Twaites, 1896, The Jesuit Relations and Allied Documents, vol. XXIII: 234.

CHAMPLAIN

1632 Carte de la Nouvelle-France, in M. Trudel, 1961, Atlas historique du Canada Français. 32. Presses de l'Université Laval, Québec.

Creuxius, F.

1660 Tabula Novæ Franciæ.

Sanson, N.

1656 Le Canada ou Nouvelle-France, Sc. Paris.

TACHÉ, E.

1880 Carte de la partie nord-ouest de la Province de Québec s'étendant de la vallée du Lac St-Jean au Lac Témiscamingue.